

MOTION « Evaluations d'école »

Nous enseignants réunis avec le SNUDI FO 81, syndiqués et non syndiqués, ciblés en évaluation ou non, avons pris connaissance de ce que sont les évaluations d'école, de leur origine et de nos droits à leur égard.

Nous ne pouvons que constater que ce que le Ministère appelle « évaluation d'école », est en réalité un « audit » à l'instar de ce qui se pratique dans le secteur privé : les personnels vont s'auto évaluer dans le cadre de l'évaluation interne et les personnels de l'Education nationale seront évalués, dans le cadre de l'évaluation externe, par les « partenaires » (élus, associations, élèves...), y compris sur des aspects « périscolaires » qui ne relèvent pas de l'Education nationale.

Cette évaluation engendre du travail supplémentaire, ce qu'a reconnu la Présidente du Conseil National de l'Evaluation précisant « que le bénéfice humain en serait important. ». A noter que ce travail caractérisé comme chronophage par les collègues qui sont passés par ces évaluations l'est d'autant plus pour les directeurs qui sont déjà à bout.

Or, depuis quelques années, des postes sont supprimés. Nous ne sommes pas forcément remplacés. Nous sommes en difficultés sur l'inclusion des élèves par manque d'AESH, par manque d'enseignants spécialisés, par manque de places dans les structures spécialisées. Ce constat est connu.

Dès lors, ces évaluations ne sauraient être un levier pour améliorer la réussite des élèves et nos conditions de travail : nous savons que les réponses de l'administration vont se faire sous l'angle uniquement pédagogique/formatif alors que nous avons besoin de moyens pour fonctionner.

Enfin, nous avons été informés que ces évaluations d'école ne s'appuyaient sur aucune base réglementaire : aucun décret n'a transposé dans notre statut une obligation de mettre en place ce dispositif. Cela a été confirmé à différents niveaux (Recteur, DASEN, IEN). De plus, nous n'acceptons pas de réduire nos 18h d'animations pédagogiques pour ces évaluations : nous maintenons notre demande de pouvoir à nouveau choisir librement nos animations pédagogiques.

Aussi, nous confirmons que nous ne sommes ni volontaires, ni candidats pour participer à ce dispositif. Nous invitons toutes les écoles à se positionner dans ce sens.

Avec le soutien du SNUDI-FO 81, nous exigeons l'abandon de ces évaluations-

Motion adoptée à l'unanimité

Signataires : 24 enseignants

2 collègues Murat ; 3 collègues Montans ; 1 collègue Louis David Castres ; 1 collègue Toulouse Lautrec Saix ; 1 collègue Lacaune ; 1 collègue Lapérouse Albi ; 3 collègues Tessonnières à Gaillac ; 5 collègues Viviers les montagnes ; 2 collègues A. Beltrame Blayes les mines ; 1 collègue Jean Jaurès Carmaux ; 2 collègues Soual ; 1 collègue Sémalens ; 1 collègue Laboutarié